

500 - Education

**5-Orientations stratégiques pour la politique
publique départementale de l'éducation**

Rapport n° CD/2018/085

Service Chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Service(s) associé(s) :

Résumé :

L'école constitue le creuset de la République. Elle est le lieu d'apprentissage et d'acquisition de connaissances ainsi que des valeurs de la République. Elle joue un rôle fondamental de socialisation, d'ouverture sur le monde et constitue le socle de la vie en société.

Dans le cadre de son action, le Département agit sur des leviers fondamentaux pour la jeunesse : le développement de la citoyenneté, la créativité et l'esprit critique, l'apprentissage de capacités à choisir, agir et oser par soi-même.

C'est dans cet esprit que l'Exécutif départemental souhaite que le Département du Bas-Rhin exerce ses missions auprès des 52 856 collégiens des collèges publics et privés. L'enjeu est bien de mobiliser l'ensemble des énergies afin d'aider les collégiens d'une part à acquérir les repères et les fondamentaux de la vie d'adulte et d'autre part à développer les qualités essentielles pour s'insérer et s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui, et ainsi devenir les citoyens de demain.

Dans le cadre d'une stratégie partenariale et territoriale, la politique de l'Éducation du Bas-Rhin proposée dans le présent rapport vise à apporter des réponses aux besoins fondamentaux à la construction des adultes et citoyens de demain.

Si, s'agissant des collèges publics, les dispositions législatives confèrent au Département une compétence forte en matière de construction, de fonctionnement, d'entretien et de gestion des agents techniques (ATC) des collèges publics, au titre de l'article L.213-2 du Code de l'éducation, le Département a également vocation à intervenir plus largement sur le cadre éducatif notamment grâce aux leviers de ses politiques volontaristes de la culture, du sport, de la promotion des langues régionales, de l'éducation populaire ou encore de l'action sociale (art.L.1111-2 du Code général des collectivités territoriales, art L.113-8 du Code de l'urbanisme et art.L.3211-1 du Code général des collectivités territoriales).

C'est dans cet esprit que l'Exécutif départemental souhaite que le Département du Bas-Rhin exerce ses missions auprès des 52 856 collégiens dans les collèges publics et privés du Bas-Rhin. L'enjeu est bien de mobiliser l'ensemble des énergies afin d'aider les collégiens d'une part à acquérir les repères et les fondamentaux de la vie d'adulte et d'autre part à développer les qualités essentielles pour s'insérer et s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui, et ainsi devenir les citoyens de demain.

En 2018, le Département du Bas-Rhin a mené dans 28 collèges volontaires une enquête Bien-être à laquelle 9 416 collégiens ont répondu. Ces résultats permettent de disposer

aujourd'hui d'une image précise, indiquant par exemple que 82 % d'entre eux considèrent qu'ils ont une bonne qualité de vie et que 60 % ont confiance en l'avenir. Si 83 % d'entre eux estiment se trouver en excellente ou bonne santé, 43 % disent avoir déjà consommé de l'alcool (26 % des élèves de 6ème)...

Ces éléments confortent les ambitions du Département auprès des collégiens exprimées dans les orientations du plan Actions Educatives et Collèges adopté le 20 mars 2017, et confirment la nécessité de poursuivre ses deux objectifs fondamentaux :

- renforcer l'égalité des chances et donner une opportunité à chacun ;
- accompagner les jeunes à devenir des adultes autonomes et engagés qui pourront assurer pleinement leurs responsabilités dans leur vie d'adulte.

Sur la période 2017-2020, ce plan va mobiliser un montant total de 323 M€ en faveur de la réussite éducative des collégiens, autour de 3 leviers :

- le développement d'actions éducatives pour la réussite scolaire et l'épanouissement des collégiens ;
- la mise en place de conditions d'éducation modernes, durables et adaptées aux besoins des collégiens ;
- la mobilisation d'un large partenariat autour des collèges et des collégiens.

Pour 2019, et hors charges de personnel (ATC), il est proposé que plus de 53 M€ soient consacrés aux actions éducatives, aux outils numériques, à l'activité sportive, au fonctionnement et aux bâtiments des collèges publics.

Déployer des actions éducatives pour préparer les collégiens au monde de demain et favoriser leur ouverture :

Pour l'année scolaire 2017-2018, plus de 540 actions éducatives ont été portées par le Département (en direct ou via un partenaire).

Il s'agit pour le Département de renforcer les compétences d'apprentissage à tous âges qui constituent autant d'éléments d'inclusion sociale, contribuant à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale. Au sein des collèges ainsi que dans le cadre de l'éducation populaire, le Département et ses partenaires développent dès lors des actions éducatives qui répondent à la nécessaire compréhension des enjeux de la société.

Ces actions éducatives ont pour objectifs de permettre aux jeunes de :

- *Devenir des citoyens responsables et autonomes*

Les propositions sont nombreuses : Collège au cinéma, mini-entreprises, entreprendre pour apprendre, Lire et faire lire, la semaine de la presse, actions dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), lui-même intégré dans le Schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP), etc...

Dans ce cadre, le partenariat du Département du Bas-Rhin avec les 29 centres socioculturels, les structures socioéducatives communales et intercommunales du territoire, les relais culturels, les centres d'interprétation du patrimoine, l'ADIAM 67 et les financeurs (Caisse d'Allocations Familiales et Communes) est fondamental pour inscrire les priorités du Département dans une collaboration renouvelée.

Le Département sensibilise également les jeunes Bas-Rhinois à la protection de l'environnement, par son action dans la création et la gestion des espaces naturels sensibles, et leur ouverture au public pour sensibiliser les Bas-Rhinois à ce patrimoine proche de chez eux. Par ce biais, il vise à instiller et à développer en eux une sensibilité, voire une culture de l'éco-citoyenneté et de développement durable, porteuses de filières d'avenir.

En cohérence, des actions de sensibilisation à l'environnement, à la lutte contre le gaspillage (mois de la pesée dans 38 collèges) et aux circuits courts (semaines « Ici on mange bio et local pour 21 collèges) sont également menées dans les collèges par les agents techniques qui ont un rôle d'ambassadeurs concernant cet enjeu majeur, ainsi que par 3 jeunes en service civique et par des associations.

Enfin, la politique sportive se conjugue avec la politique Education du Département. Le sport, par ses valeurs d'engagement et de cohésion, permet l'apprentissage du respect de l'autre. La pratique sportive constitue également un vecteur de mieux être (éducation à la santé, lutte contre l'obésité) et donc un levier de prévention dès le plus jeune âge (75 % des collégiens pratiquent une activité sportive en-dehors des cours).

La pratique des collégiens sera renforcée à l'avenir par différents leviers, qu'il s'agisse de financement de travaux dans les gymnases via les contrats départementaux ou du soutien apporté dès 2019 aux sections sportives, par exemple.

Ces actions visent à faire des jeunes Bas-Rhinois des futurs citoyens responsables et autonomes. Dans cet objectif, l'Exécutif départemental propose que le Département mène, avec ses partenaires (Unis cité, Finances et Pédagogie, La Poste, CRESUS), des actions éducatives autour des thématiques de la gestion budgétaire et du logement. L'enjeu est double : d'une part contribuer à l'éducation financière et informer les jeunes sur les modes de consommation, et d'autre part développer des actions de prévention primaire, notamment en direction des Bas-Rhinois les plus jeunes, collégiens ou jeunes confiés au Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour leur donner les outils nécessaires et éviter d'éventuelles situations de précarité à terme.

En 2019, il est proposé de renouveler les Journées Citoyennes qui avaient permis en 2018 à 4 collèges de mobiliser 1 700 élèves sur 137 actions citoyennes (embellissement, réfection, action solidaire...) avec 63 partenaires. Il est proposé que le Département y apporte son appui logistique et financier.

Enfin, un partenariat renforcé a été établi avec le SDIS (délibération n° CD/2018/042 du Conseil Départemental lors de sa séance plénière du 22 octobre 2018) pour développer auprès des collégiens de 4^{ème} une sensibilisation aux gestes qui sauvent. 12 collèges ont expérimenté cette action sur l'année scolaire 2017-2018. 54 nouveaux collèges vont pouvoir en bénéficier sur l'année scolaire 2018-2019.

· *Développer leur créativité, leur curiosité et leur esprit d'équipe*

Par son action, le Département participe également, via ses établissements et services départementaux, au processus éducatif.

La politique mémorielle est essentielle à la construction du citoyen, les enseignements du passé devant permettre de construire l'avenir.

Avec un équipement comme les Archives départementales, un engagement auprès du Mémorial de l'Alsace Moselle, ou encore par le financement d'Archéologie Alsace, le Département participe pleinement à ce travail de mémoire et de lien avec les générations

actuelles. C'est ainsi par exemple que les collégiens pourront visiter en 2019 l'exposition des Archives départementales sur le thème « Les Alsaciens, 1918-1925. Paix sur le Rhin ? », organisée en partenariat avec le Département du Haut-Rhin. 20 collèges pourront participer à des visites accompagnées aux Archives départementales jusqu'au mois de mars 2019, puis l'exposition sera itinérante pour les collèges prêts à l'accueillir.

Les services éducatifs des établissements (Haut-Koenigsbourg, Archives départementales, Vaisseau) veillent à consolider et à densifier les liens avec les publics de tous âges, scolaires et autres. Le Vaisseau permet à la fois de développer les savoirs et les connaissances, et de faire découvrir d'autres modes d'apprentissage alternatifs (la culture scientifique pour tous, via le droit à l'erreur, ou encore la manipulation des objets) et donc inclusifs. Sur l'année scolaire 2017-2018, 30 collèges ont emmené une ou plusieurs classes au Vaisseau.

Les offres de contenu doivent permettre à chaque citoyen de se forger à la fois un esprit critique et un corpus culturel ouvert sur toutes les cultures et formes d'expression.

L'éducation à l'art, à la musique notamment, est également encouragée par la politique culturelle départementale, via le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques. Ce travail sur la sensibilisation, l'éducation à l'art et le développement de la créativité gagnera encore à se développer en direction de tous.

L'Alsace est au coeur de l'Europe et de l'espace rhénan. Le bilinguisme est dans l'ADN de cette région à la frontière de deux cultures. Le Département, conscient de cette richesse, investit dans un multilinguisme qui permet, à la fois, de renouer avec la culture et la langue alsacienne, et qui ouvre également des opportunités dans un espace germanophone économiquement dynamique. Ces opportunités sont toutefois conditionnées par la maîtrise de la culture professionnelle et de la langue allemandes.

Pour l'année scolaire 2017-2018, 14 % des enfants en petite section de maternelle sont inscrits en section bilingue à parité horaire (objectif de 30 % en 2030), 41 collèges publics ont une section bilingue, 978 élèves sont scolarisés en classe de 6^{ème} bilingue (sur 11 239 élèves de 6^{ème}). Près de 3 000 collégiens ont participé à un échange scolaire en pays germanophones avec le soutien du Département.

Par ailleurs, 42 % des Bas-Rhinois déclarent bien savoir parler le dialecte alsacien (contre 61 % en 2001 et 91 % en 1946).

C'est pour enrayer la baisse de la pratique de la langue régionale et faire de l'Alsace un véritable bassin de vie transfrontalier, ouvert à 360 °, que le Conseil Départemental du Bas-Rhin lors de sa session plénière du 22 octobre 2018, a d'une part, décidé du renouvellement de la convention opérationnelle quadripartite sur le bilinguisme ainsi que du soutien à l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) et d'autre part, souhaité développer une stratégie plus forte pour créer les conditions plus favorables à l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace.

Il s'agit notamment d'intégrer la langue régionale d'Alsace dans tous les temps de vie de l'enfant, de multiplier les opportunités d'échanges et de rencontres sur le bassin rhénan, de développer les opportunités d'accès à l'emploi transfrontalier et de valoriser la langue et la culture régionale. Le Département est d'ores et déjà partenaire de l'Université de Strasbourg (UNISTRA) dans le cadre du projet transfrontalier Entrepreneurship Beyond Borders relatif au développement de l'esprit entrepreneurial à différentes étapes de la vie.

La préparation des collégiens à leur avenir est en effet au coeur des préoccupations du Département. La découverte et l'ouverture des métiers en constituent des leviers fondamentaux. C'est ainsi que le Département s'engage dans des actions qui permettront

aux collégiens de découvrir des secteurs d'activité et ainsi de mieux définir leur orientation professionnelle : la mise en relation entre les collégiens de 3^{ème} et des entreprises pour leur stage de découverte via une plateforme numérique, des actions de découverte des métiers du social au sein des UTAMS, ou encore l'expérimentation de sections d'excellence « métiers –Etudes » à l'instar des sections sports Etudes.

Ces actions éducatives ont vocation à évoluer pour répondre parfaitement aux besoins des collégiens. Le questionnaire « Bien-Etre » destiné aux collégiens permettra d'y contribuer grâce aux réponses aux 100 questions sur les thématiques de la santé, de l'estime de soi, des loisirs, de l'activité numérique, du rapport à l'autre...

Agir sur l'écosystème éducatif pour donner à chacun toutes les chances de réussir : le collège de demain

Rénover les collèges publics

Un programme pluriannuel d'investissement doté de 60 M€ jusqu'à la fin du mandat, adopté par l'Assemblée plénière du Conseil Départemental le 20 mars 2017, a été complété par un engagement complémentaire de 55,3 M€, pris lors de la session du 25 juin 2018. Ce sont ainsi plus de 115 M€ qui seront consacrés à la restructuration et à la modernisation 39 collèges publics et des demi-pensions jusqu'en 2024 (soit 91 M€ de 2017 à 2021).

Même dans une période de forte contrainte budgétaire, le Département reste engagé dans sa volonté d'offrir à tous les collégiens du Bas-Rhin les conditions matérielles d'une scolarité réussie.

Par ailleurs, et sans discontinuité, il est proposé que la programmation pluriannuelle de maintenance reste engagée à un niveau d'investissement élevé, à hauteur de 8 M€/an, dont 0,5 M€ consacrés au renouvellement des équipements propres aux restaurants scolaires, soit 32 M€ de 2017 à 2020.

Au total, ces efforts combinés permettront de supprimer les derniers points noirs en matière de sécurité dans les collèges bas-rhinois, comme aux collèges Baldung Grien à Hoerdt, Françoise Dolto à Reichshoffen, Kléber à Haguenau, et d'améliorer, les conditions d'accueil des enseignants et des élèves, notamment ceux qui souffrent d'un handicap, dans les établissements vieillissants.

Ils permettent également de contribuer à partir de 2019 au financement des travaux de réhabilitation des collèges privés sous contrat. Une enveloppe de 0,6 M€ est proposée au budget primitif 2019.

Agir pour rendre les collèges publics accessibles au handicap

Le 6 juillet 2015, l'Assemblée plénière (délibération n° CD/2015/82) a adopté un échéancier prévisionnel des travaux (ADAP) à réaliser pour permettre aux établissements d'être accessibles à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap : physique, sensoriel, cognitif ou mental.

Pour les collèges, l'engagement financier s'établit à 6,8 M€ TTC jusqu'en 2020.

L'ADAP doit permettre de faciliter l'accès des collégiens en situation de handicap aux collèges, notamment en réduisant la distance à parcourir entre leur domicile et le collège, pour leur permettre de suivre une scolarité sans entrave physique.

D'ici 2020, 54 collèges publics seront rendus accessibles. Les 36 collèges publics restant seront rendus accessibles d'ici 2024.

Accompagner les parcours de scolarisation

Le Département du Bas-Rhin accompagne les parcours de scolarisation des collégiens en situation de handicap ou en grande difficulté d'apprentissage. Son action se traduit par :

- le financement de l'équipement et du fonctionnement des classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap. 61 classes ULIS sont implantées dans les collèges publics du Département (1 055 élèves), dont 4 classes qui ont été ouvertes à la rentrée 2018 ;

- le financement, au titre de l'investissement, du fonctionnement et de l'équipement des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : elles accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.

26 collèges du Bas-Rhin accueillent des SEGPA (1 345 élèves), réparties sur l'ensemble du territoire et intervenant sur 5 champs professionnels (Hygiène, Alimentation et Services/ Espace Rural et Environnement/Vente, Distribution et Magasinage/Habitat/Production Industrielle) ;

- l'accueil de classes externalisées dans les collèges : 13 classes externalisées permettent à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire.

Engager la révolution numérique

Permettre l'appropriation par le collégien des outils numériques, c'est lui assurer une ouverture sur le monde, lui favoriser l'accès à la connaissance en développant son esprit critique, le préparer au monde du travail dans les meilleures conditions.

Le Département poursuit donc l'ouverture à la révolution numérique des collèges publics en favorisant l'accès à un matériel informatique de qualité, qu'il soit fixe ou mobile, (investissement en matériel et maintenance informatique), l'accès à un réseau haut débit, au WIFI et la mise en place d'un matériel informatique (PC, serveurs, etc..) de nature à permettre le déploiement des nouvelles pédagogies et l'apprentissage des nouveaux outils (programmation, expérimentation BYOD au collège Olympe de Gougues à Ingwiller en 2018, collèges Tomi UNGERER à Dettwiller et Rembrandt BUGATTI à Molsheim ,...).

En 2019, le Département du Bas-Rhin poursuit son engagement initié en 2018 par un plan numérique ambitieux qui mobilise 14 M € de 2018 à 2020. En 2019, il est proposé que 3,39 M€ y soient consacrés.

Agir sur la carte scolaire

Les Départements sont en charge de la définition de la carte scolaire, c'est-à-dire d'établir les secteurs de recrutement des collèges. Dans le Bas-Rhin, cette compétence est mobilisée en cohérence avec les objectifs de réussite et d'épanouissement des collégiens. Les enjeux de la carte scolaire sont en effet multiples : bien-être des collégiens, régulation des effectifs dans les établissements, mixité sociale, continuité pédagogique entre le primaire et le secondaire, attractivité des établissements ...

En 2018, trois modifications spécifiques ont été portées à la carte scolaire et sont entrées en vigueur dès la rentrée 2018 :

- Le rattachement de l'ensemble des élèves de l'école Erckmann-Chatrion à Strasbourg, au collège Hans ARP à Strasbourg ;

- Le rattachement de l'ensemble des élèves de l'école Schwilgué à Strasbourg au collège Jules Hoffman à Strasbourg ;
- Le rattachement de l'ensemble des élèves des écoles Leclerc et Mermoz résidants au quartier des Ecrivains à Schiltigheim au collège Lamartine à Bischheim.

Une évaluation de la carte scolaire sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg a par ailleurs été engagée afin de définir les projets (modification de la carte scolaire, projets immobiliers, ...) rendus nécessaires par la progression démographique naturelle de la population, l'accélération des projets urbains sur le périmètre de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg, la progression soutenue du nombre de mineurs non accompagnés (MNA) accueillis dans les établissements scolaires (de l'ordre de 400 ces trois dernières années), ou encore la saturation des 8 collèges privés de la ville de Strasbourg. Cette démarche s'inscrit également dans une perspective de valorisation des établissements scolaires, enjeux majeurs portés, en particulier, dans le cadre de la politique de la Ville.

Agir sur les conditions de travail des agents techniques des collèges publics

Les 832 agents techniques des collèges publics agissent pleinement sur les conditions de scolarité et d'épanouissement des collégiens au travers de l'entretien, de la maintenance et de la restauration. Une action spécifique leur est dédiée afin d'améliorer les conditions de travail (guide d'intervention technique, ergonomie des postes pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques ...) et renforcer la reconnaissance de leurs métiers. La mise en œuvre de ce plan fait l'objet d'un point régulier en CHSCT.

Construire les partenariats avec les territoires, les grandes écoles et l'université

Le déploiement des objectifs du Département ne peut se faire sans ses partenaires : la communauté éducative, les parents, les Communes et EPCI, les associations.

Une démarche innovante a donc été proposée par le Département pour mettre en valeur les actions déjà réalisées en faveur de l'épanouissement et de la réussite scolaire des collégiens et pour définir celles qui feraient défaut.

Basée sur le volontariat, cette démarche est formalisée au sein d'un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) qui précise le diagnostic et le plan d'actions nécessaire. Son ambition est d'augmenter l'offre éducative en fédérant les acteurs locaux, dont les collèges, et les jeunes autour d'un projet commun. Le PEPS s'appuie sur un diagnostic partagé et s'adapte aux réalités et besoins locaux. Ainsi, il permet de construire des réponses éducatives et collectives.

En 2018, 3 collèges se sont engagés dans un PEPS : Collèges Galilée et Maxime Alexandre à Lingolsheim, collège Pierre Claude à Sarre-Union.

En 2019, 11 collèges supplémentaires pourraient se doter d'un PEPS sur l'ensemble des territoires d'actions du Département.

Ces PEPS seront appuyés par les enquêtes « Bien-Etre » initiées par le Département du Bas-Rhin auprès des collégiens, et systématisé pour chaque PEPS.

Enfin, ce partenariat avec les territoires est complété d'un partenariat avec l'Université et les Grandes Ecoles. A ce titre, il est rappelé que depuis 25 ans, le Département du Bas-Rhin intervient fortement pour favoriser l'attractivité et le rayonnement des activités universitaires et de recherche à Strasbourg, tout en encourageant le transfert de technologies auprès des entreprises de tout le territoire.

Depuis lors, le Département a investi plus de 70 M€ pour contribuer à construire et à rénover des bâtiments universitaires et de recherche, permettre l'acquisition des équipements scientifiques modernes, améliorer les conditions d'hébergement et de restauration des étudiants ainsi que pour attirer des chercheurs de renommée internationale à Strasbourg.

A ce jour, la somme des engagements en cours du Département s'élève à 15 M€, dont 8 M€ concernent des opérations inscrites dans le Plan Campus, en faveur de l'amélioration de la vie étudiante (restructuration de la cité universitaire Paul Appell à Strasbourg, site de l'Hôpital Civil et construction du Studium Learning Center à Strasbourg).

Des discussions sont actuellement en cours avec l'équipe dirigeante de l'UNISTRA dans la perspective de mettre de place prochainement des formes innovantes de coopération définies sur la base d'un diagnostic des ressources et des besoins des parties, en particulier dans le champ des formations qualifiantes, de l'accès à l'emploi, ou du bilinguisme.

D'autre part, une attention particulière est portée sur les projets de recherche à haute plus-value qui contribuent à l'excellence de la formation et de la distinction régionale dans certains domaines (notamment les biotechnologies adaptées à la médecine) et déterminantes dans le renouvellement et la diversification des potentialités locales, elles-mêmes sources d'enrichissement des voies d'orientation professionnelle. Pour exemple, le développement de l'IRCAD par la création d'une plate-forme de recherche et formation en chirurgie robotique baptisée IRCAD 3 sur le Campus NextMed des Hospices Civils fera l'objet en 2019 d'une proposition d'accompagnement financier, par l'Exécutif départemental, à hauteur de 3,5 M€.

Les actions d'information, d'orientation et de sensibilisation entreprises avec les élèves de certaines grandes écoles participent à refonder la confiance des élèves, tant vis-à-vis de leurs capacités que du système éducatif. Elles contribuent à redonner une consistance et une perspective aux notions de réussite scolaire et d'égalité des chances, elles stimulent l'ambition des élèves. Incités par ces exemples, inspirés par ces trajectoires prestigieuses, les jeunes retrouvent goût à l'effort d'apprentissage, réinvestissent les possibilités de poursuites d'études longues et revoient à la hausse leurs choix d'orientation.

C'est ainsi, qu'en 2018 a été renouvelé l'accueil d'élèves polytechniciens dans des établissements scolaires en réseaux d'Education Prioritaire de l'Académie de Strasbourg (3 élèves en 2015, 6 en 2016, 8 en 2017 et 8 en 2018) pour y effectuer leur stage.

Cet exemple a inspiré l'Ecole de Journalisme de Strasbourg (4 élèves actuellement en résidence dans les collèges), ainsi que Sciences Po Strasbourg (convention d'objectifs 2017-2019 orientée sur la citoyenneté et les enjeux de la construction européenne), impliquant 6 étudiants tuteurs.

Au-delà des partenariats éducatifs et universitaires, le partenariat avec les entreprises se développe au travers de deux sections « métiers d'avenir et d'excellence » à Marlenheim et à Schirmeck. Ces démarches nouvelles, expérimentales, permettent de rapprocher les talents et les aspirations de nos jeunes des besoins des entreprises, sur les métiers en tension et à fort potentiel de recrutement. Il s'agit d'encourager et de susciter les vocations et de valoriser ces métiers.

La commission Enfance Famille Education, réunie le 29 novembre dernier, a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations concernant la mise en œuvre de la politique de l'Education du Département du Bas-Rhin telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY